



MESSAGE AU CONSEIL GENERAL

relatif au renouvellement du mobilier scolaire des écoles primaires de Villars-Vert et des Rochettes

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de vous soumettre ce message relatif au renouvellement du mobilier scolaire (pupitres et chaises) des écoles primaires de Villars-Vert et des Rochettes. Cet objet figure sous le compte n° 21703.5060.101 du budget des investissements de l'année 2022.

1. INTRODUCTION

L'école primaire de Villars-Vert a été construite il y a 26 ans (1995). Le bâtiment comprend, entre autres, 18 salles de classe enfantines et primaires et 3 salles d'appui. L'effectif au début de l'année scolaire 2021/22 comptait 53 élèves en 1-2^H et 146 élèves en 3-8^H.

L'école primaire des Rochettes a été construite il y a 36 ans (1985) suivi par un agrandissement en 1992. Le bâtiment comprend, entre autres, 22 salles de classe enfantines et primaires et 1 salle d'appui. L'effectif au début de l'année scolaire 2021/22 comptait 65 élèves en 1-2^H et 208 élèves en 3-8^H.

Selon les prévisions sur les quatre prochaines années scolaires, les effectifs devraient être stables mais il ne s'agit que d'une projection à partir de l'indicateur des naissances et des données actuelles connues.

2. SITUATION ACTUELLE

A Villars-Vert, le mobilier scolaire date de l'ouverture de l'école, en 1995, voire même bien au-delà. En effet, une grande partie de ce mobilier provient des premières classes primaires à Villars-Vert qui se situaient dans le complexe actuel de l'école spécialisée (CSVV). 86 pupitres, dont 73 sont doubles et 13 sont individuels, ont **plus de 40 ans**. Il en va de même pour près de 130 chaises.



Les photos ci-après permettent de se rendre compte de l'état de vieillissement de ce mobilier.



Aux Rochettes, le mobilier scolaire date de l'ouverture de l'école, en 1985 et de son agrandissement en 1992, il y a près de 30 ans. Un renouvellement, par étape, a débuté il y a quelques années au rythme d'une demi-classe par année. A ce jour, 5 classes bénéficient d'un mobilier renouvelé.

Les élèves des classes primaires passent un nombre non négligeable d'heures assis à leur bureau. Plus ils avancent dans leur scolarité, plus ce temps augmente.

Certaines observations montrent parfois la non-adéquation de postes de travail comme des bureaux et des chaises non-réglables ou trop difficilement réglables car trop anciens.

3. INTENTION

Le choix du mobilier se fera en concertation avec les directions d'établissement en tenant compte de l'hétérogénéité de la taille des élèves, dans l'école en général mais également au sein d'une même classe.

Le Service des écoles s'appuie également sur les recommandations du Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) lors d'achat ou du renouvellement de chaises et de bureaux pour les élèves des classes des cycles 1 et 2 (enfantine et primaire).

Le renouvellement, pour l'école de Villars-Vert, de **160 pupitres individuels** et de **160 chaises** concerne uniquement les classes 3^H-8^H, les enfants de 1^H-2^H disposant de mobilier particulier et en principe sans place attribuée.

Quant au renouvellement pour l'école des Rochettes, il concerne **135 pupitres individuels** et **135 chaises** réparti de la manière suivante : 75 pces pour les degrés 7-8^H, 40 pces pour les degrés 5-6^H et 20 pces pour les 3-4^H.

L'option des pupitres individuels est recommandée pour les raisons suivantes : le corps est fortement sollicité et il est important que chaque élève puisse disposer d'une chaise et d'un bureau adaptés, afin qu'il puisse utiliser un minimum d'énergie dans son contrôle postural, et un maximum au niveau de son attention et de sa concentration. Il s'agit aussi de prévenir les atteintes de l'appareil locomoteur, du type maux de nuque ou de dos. Les nouvelles générations de bureau et de chaise sont facilement réglables en hauteur par piston ou ressort à gaz.

Ce choix permet également de rendre la classe plus flexible, de permettre aux élèves de travailler debout et à l'enseignant-e de varier plus aisément la forme de son enseignement ainsi que les activités au sein de la classe.

Deux offres comparatives ont été demandées auprès de fournisseurs spécialisés en mobilier scolaire permettant de chiffrer cet investissement. Une répercussion de 3,5% liée à la pénurie de matières premières est déjà répercutée dans le montant prévu au budget. Une réévaluation de cette répercussion est toutefois possible.

4. FINANCEMENT

Un montant de CHF 285'000.00 figure au budget des investissements 2022 sous la rubrique 21703.5060.101 et financé par un emprunt.

5. CHARGES FINANCIERES

Demande de crédit	CHF 285'000.00
Amortissement/an de 10% sur CHF 285'000.00	CHF 28'500.00
Intérêts de 2% sur CHF 285'000.00	<u>CHF 5'700.00</u>
Total des charges financières	CHF 34'200.00
	=====

6. PROPOSITION

Le Conseil communal propose au Conseil général d'accepter le renouvellement du mobilier scolaire des écoles primaires de Villars-Vert et des Rochettes pour un montant de **CHF 285'000.00 TTC**. Cette dépense sera couverte par l'utilisation de l'emprunt.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre considération distinguée.

La Conseillère communale
responsable du dicastère de l'instruction publique


Caroline DENERVAUD

Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 22 novembre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



Le Syndic


Bruno Marmier